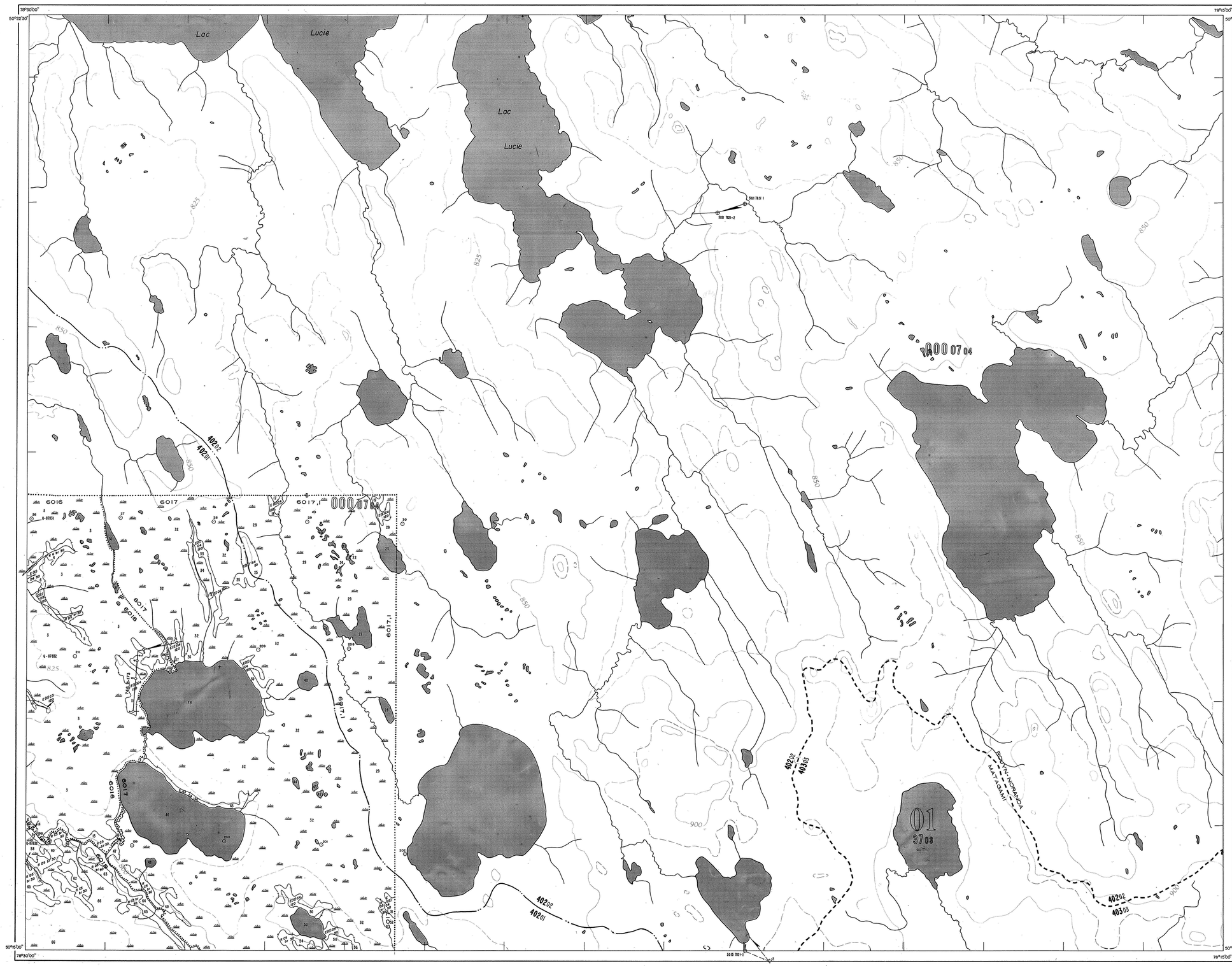

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0.5 1.0 1.5 2.0 2.5 3.0 Kilomètres

V

Cette carte provient d'un agrandissement du 1:50,000 du Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, Ottawa.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Réseau routier primaire
— — secondaire
— — tertiaire
Voie ferrée
Voie ferrée abandonnée
Repère horizontal
Église. École. Poste
Zone urbaine, bâtiments
Cimetière
Ligne de transport d'énergie
— — — (emprise)
Ligne téléphonique
Lac, étang
Ruisseau intermittent
Barrage, chute, rapides
Ligne de faîte, bassin primaire
— — bassin secondaire
— — bassin tertiaire
Limite de tenure
— de division de recensement
— de municipalité
— de canton, de seigneurie
— de parcelle
Ligne de rang, de lots

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT		Densité 10ème	Densité réelle
BÉRÉNUX (groupements et sous-groupements)			
Résineux	R		
— — à sapin et/ou épinette blanche	R (S)		
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	R (E)		
— — à pin blanc et/ou pin rouge	R (PB)		
— — à pin rouge	R (PR)		
— — à pin gris	R (Pg)		
— — à thuya (cèdre)	R (C)		
— — à pruche	R (Pr)		
— — à mélèze	R (Me)		
— — (plantation)	R p		
Pessière	E		
— — (épinette noire et/ou épin rouge occupant plus de 75% de la portion résineuse)	E (E)		
— — à thuya (cèdre)	E (C)		
— — à mélèze	E (Me)		
— — à pruche	E (Pr)		
— — à pin blanc et/ou pin rouge	E (PB)		
— — à pin rouge	E (PR)		
— — à pin gris	E (Pg)		
— — à sapin et/ou épinette	E (S)		
— — (plantation d'épinette blanche)	Ep S p		
— — (plantation d'épinette de Norvège)	Ep N p		
— — (plantation d'épinette noire)	Ep E p		
— — (plantation d'épinette rouge)	Ep R p		
Sapinière	S		
— — de sapin et/ou épin. blanche occupant plus de 75% de la portion résineuse	S (S)		
— — à thuya (cèdre)	S (C)		
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	S (E)		
— — à pin blanc et/ou pin rouge	S (PB)		
— — à pin rouge	S (PR)		
— — à pin gris	S (Pg)		
— — à pruche	S (Pr)		
— — à mélèze	S (Me)		
— — (plantation de sapin baumier)	Sab p		
Pinède à pin blanc	Pb		
— — — avec pin rouge	Pb(PR)		
— — — et/ou rouge (1/3 occupant plus de 75% de la portion résineuse)	Pb(PR)		
— — — avec épinette noire	Pb (E)		
— — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pb (E)		
— — — — avec mélèze	Pb(Me)		
— — — — avec pin gris	Pb(Pg)		
— — — — avec pruche	Pb(Pr)		
— — — — avec sapin et/ou épinette blanche	Pb (S)		
— — — (plantation)	Pb p		
Pinède à pin rouge	Pr		
— — — le pin rouge occupe plus de 75% de la portie résineuse	Pr (PR)		
— — — avec thuya (cèdre)	Pr (C)		
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pr (E)		
— — — avec mélèze	Pr (Me)		
— — — avec pin blanc	Pr (PB)		
— — — avec pin gris	Pr (Pg)		
— — — avec sapin et/ou épinette blanche	Pr (S)		
— — — (plantation)	Pr p		
Pinède à pin gris	Pg		
— — — le pin gris occupe plus de 75% de la portie résineuse	Pg (Pg)		
— — — avec thuya (cèdre)	Pg (C)		
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pg (E)		
— — — avec mélèze	Pg(Me)		
— — — avec pin blanc	Pg (PB)		
— — — avec pin blanc et/ou pin rouge	Pg (PB)		
— — — avec pruche	Pg (Pr)		
— — — avec sapin et/ou épinette blanche	Pg (S)		
— — — (plantation)	Pg p		
— — — Plantation de pin sylvestre	Ps p		
Cédrière	C		
— — le thuya occupe plus de 75% de la portie résineuse	C (C)		
— — — à épinette noire et/ou épinette rouge	C (E)		
— — — à mélèze	C (Me)		
— — — à pin blanc et/ou pin rouge	C (PB)		
— — — à pin rouge	C (PR)		
— — — à pin gris	C (Pg)		
— — — à pruche	C (Pr)		
— — — à sapin et/ou épinette blanche	C (S)		
— — — (plantation de thuya)	Tho p		
Pruchière	Pr		
— — — la pruche occupe plus de 66% de la portie résineuse	Pr (Pr)		
— — — à thuya (cèdre)	Pr (C)		
— — — à épinette noire et/ou épinette rouge	Pr (E)		
— — — à mélèze	Pr(Me)		
— — — à pin blanc et/ou pin rouge	Pr(PB)		
— — — à pin gris	Pr(Pg)		
— — — à sapin et/ou épinette blanche	Pr (S)		
— — — (plantation)	Pru p		
Mélèzin	Me		
— — — le mélèze occupe plus de 75% de la portie résineuse	Me (Me)		
— — — à thuya (cèdre)	Me (C)		
— — — à épinette noire et/ou épinette rouge	Me (E)		
— — — à pin blanc et/ou pin rouge	Me(PB)		
— — — à pin gris	Me(Pg)		
— — — à pruche	Me(Pr)		
— — — à sapin et/ou épinette blanche	Me (S)		
— — — (plantation de mélèze hybride)	Mel p		
— — — (plantation de mélèze japonais)	Mel p		
— — — (plantation de mélèze laricin)	Mel p		

TYPE DE COUVERT		Densité 10ème	Densité réelle
MÉLANGÉS (groupements et sous-groupements)			
Feuillu d'essences intolérantes avec pin gris	Fi Pg	Fi Pg(R)	
— — — — — avec pin blanc	Fi PB	Fi PB(R)	
— — — — — avec pin rouge	Fi PR	Fi PR(R)	
— — — — — avec résineux	Fi R	Fi R (R)	
— — — — — avec sapin	Fi S	Fi S (R)	
— — — — — avec épinette noire ou rouge	Fi E	Fi E (R)	
Bouleau à bouleau blanc avec sapin	Bb S	Bb S (R)	
— — — — — avec épinette noire ou rouge	Bb E	Bb E (R)	
— — — — — avec pin gris	Bb Pg	Bb Pg(R)	
— — — — — avec pin blanc	Bb PB	Bb PB(R)	
— — — — — avec pin rouge	Bb PR	Bb PR(R)	
— — — — — avec résineux	Bb R	Bb R (R)	
Bouleau à bouleau jaune avec résineux	Bj R	Bj R (R)	
Feuillu d'essences tolérantes avec pin blanc	Ft PB	Ft PB(R)	
— — — — avec pin rouge	Ft PR	Ft PR (R)	
Peuplerais avec sapin	Pe S	Pe S (R)	
— — avec pin gris	Pe Pg	Pe Pg(R)	
— — avec pin blanc	Pe PB	Pe PB(R)	
— — avec pin rouge	Pe PR	Pe PR (R)	
— — avec épinette noire ou rouge	Pe E	Pe E (R)	
Peuplier avec résineux	Pe R	Pe R (R)	
Cédrière mixte résineuse	Cmr R	Cmr R (R)	
Érablière résineuse	Er R	Er R (R)	
Mélangés à feuillus tolérants	Mf R	Mf R (R)	
— — sur station humide	Mf R h	Mf R (R)	
FEUILLUS (groupements)			
Feuillus	F		
— — d'essences intolérantes	Fi		
— — d'essences tolérantes	Ft		
— — sur station humide	F h		
— — (plantation)	Fp		
Bouleaux à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris	Bb		
— — à bouleaux jaunes	Bj		
Peuplerais	Pe		
Peupliers avec résineux	Pe R		
Érablière	Er		
— — à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris	Er Bb		
— — à bouleaux jaunes	Er Bj		
— — à peupliers	Er Pe		
— — à feuillus d'essences intolérantes	Er Fi		
— — à feuillus d'essences tolérantes	Er Ft		
Plantation à feuillus d'essences	Fp S p		
— — de bouleau jaune	Pbj p		
— — de peuplier	Pp p		
— — de peuplier hybride	Ph p		
— — de frêne d'amérique	Fr Am p		

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Désolé et semi-désolé sec
Désolé et semi-désolé humide
Aulnaie

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)
Ligne de transport d'énergie (emprise)
Terrain agricole
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.

PERTURBATION

Coupe partielle	cp
Coupe partielle en amour	coa
Coupe partielle par bande	cb
Coupe partielle plus épaisseur légère	cpe
Chablis partiel	chp
Épidémie légère	ep
Brûlis partiel	brp

DÉFOLIATION

Pour les tiges de sapin et d'épinette blanche vivantes: ⊖ 1 à 50 % ⊕ 51 à 99 %

ORIGINE

Coupe totale	o
Chablis total	ot
Chablis partiel	op
Épidémie sévère	es
Friche	fr
Plantation	p

CLASSES D'ÂGE

FORÊT ÉQUIENNE

CLASSES	TIGES DE:
10 (ans)	0-20 ans
30 "	21-40 "
50 "	41-60 "
70 "	61-80 "
90 "	81-100 "
120 "	101 et plus

FORÊT ÉTAGÉE

CLASSES	
70-30 (ans)	30-70 (ans)
80-30 "	30-80 "
80-50 "	50-80 "
90-50 "	50-90 "
120-60 "	60-120 "
120-70 "	70-120 "

FORÊT HÉTÉRIENNE

Jn (jeune inégalienne): Peupl. à dominance de feuil. tolérants; majorité des tiges entre 0 et 30 ans, autres peuplements; majorité des tiges entre 0 et 60 ans.
Vn (vieux inégalienne): Peupl. à dominance de feuil. tolérants; majorité des tiges et plus de 30 ans, autres peuplements; majorité des tiges ont plus de 60 ans.

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

DENSITÉ / HAUTEUR		25m 1	17m 2	12m 3	9m 4	7m 5	4m 6
A	50%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B	60%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C	40%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D	25%	D1	D2	D3	D4	D5	6

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30%	ouvert
Moyenne	31 à 60 %	m
Forte	61 à 90 %	f
Sévère	91 et plus	s
Inaccessible	Impossible à estimer	x

N. B. : Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S-E1 C3 cp 10 m O
- S-E1 : défoliation
- C3 : classe de pente
- cp : classe d'âge
- 10 : perturbation
- m : origine
- O : classe de hauteur
- E : classe de densité
- S : sous group. d'essences
- 1 : groupement d'essences

R C1 o 48 Bj Pr
- R : classe de pente
- C1 : classe d'âge
- o : origine
- 48 : classe de hauteur
- Bj : classe de densité
- Pr : type de couvert

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. FOR. — GROUPE DOYARD LEE
SIGNATURE: Gen. Jean Lemay

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. FOR.
SIGNATURE:

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative: 8
Unité de gestion: 85-3
Unité d'aménagement:
Unité de sondage: 5

000 07 04
Mode de tenure ou de gestion:
Bloc d'aménagement:
Concessionnaire ou autres:

Bassin hydrographique: 40202
Bassin primaire:
Bassin secondaire:

Unité de gestion privée:

Municipalité: 98400
Division de recensement:
Municipalité:
Cadastre:

Parcelle: 6016 *

Région écologique: 12 G

Municipalité régionale de comté:

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

Carte forestière: Photographie aérienne: 1987
Année de publication: 1988
Année de révision:

Divisions territoriales en date du: 1 /1 /87
Déclinaison magnétique: 14 ° ouest
Équidistance des courbes: 50 pieds ou 15,2 mètres

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

32-L-10	32-L-9	32-K-12	
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
32-L-7	32-L-8	32-K-5	
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
32-L-2	32-L-1	32-K-4	

32 L/8 S.O.